

Pour les cours à niveaux ABC

L'élève est orienté à l'ES dans les cours à niveaux selon ses résultats à l'EP

Transition possible dans les cours à niveaux

1

DISCIPLINES DE BASE (Niveaux A, B, C)



TRANSITION DESCENDANTE (Art. 7)

- Moyenne des notes de bulletin de 2 semestres consécutifs du même niveau $\leq 3,5$



TRANSITION ASCENDANTE (Art. 9)

- 12^e semaine 9S :
Moyenne d'au moins trois notes $\geq 5,50$
- 1^{er} semestre 9S :
Note de bulletin du 1^{er} semestre $\geq 5,5$
- Après :
Moyenne des notes de bulletin de 2 semestres consécutifs du même niveau $\geq 5,5$

- En fin de 9S ou
- après chaque semestre de 10S et 11S ou
- sur demande des parents

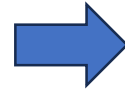


- 9S: A trois moments durant l'année scolaire ou
- Après chaque semestre de 10S et 11S

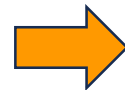


Pour le groupe de cours à option principaux

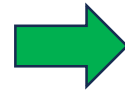
Le profil de l'élève (ABC) détermine le groupe de cours à option principaux



- 2A et 1B minimum:
 - 2 = Compétences élargies



- 2B minimum:
 - 1+ = Compétences fondamentales renforcées



- Autres profils
 - 1 = Compétences fondamentales

Transition possible dans le groupe de cours à option principaux

2

GRUPE DE COURS À OPTION PRINCIPAUX (Niveaux 2, 1+, 1)

A) TRANSITION DESCENDANTE OBLIGATOIRE (Art. 10)

NIVEAU 2 → NIVEAU 1+ SI :

- Moins de 2 niveaux A + 1 niveau B dans les disciplines de base
- OU moyenne générale annuelle insuffisante dans le groupe de cours à option principaux
- OU plus de 2 moyennes annuelles insuffisantes dans le groupe de cours à option principaux
- OU plus de 3 moyennes annuelles insuffisantes dans le groupe de cours à option principaux, les cours communs et le cours de l'option secondaire, dont au moins 1 moyenne annuelle dans le groupe de cours à option principaux

NIVEAU 1+ → NIVEAU 1 SI :

- Moins de 2 niveaux B dans les disciplines de base
- OU moyenne générale annuelle insuffisante dans le groupe de cours à option principaux
- OU plus de 2 moyennes annuelles insuffisantes dans le groupe de cours à option principaux
- OU plus de 3 moyennes annuelles insuffisantes dans le groupe de cours à option principaux, les cours communs et le cours de l'option secondaire, dont au moins 1 moyenne annuelle dans le groupe de cours à option principaux

- En fin de 9S ou
- après chaque semestre de 10S et 11S
- ou si demande des parents pour changer le profil ABC

Autres cas : fin d'année scolaire

Transition possible dans le groupe de cours à option principaux

B) TRANSITION ASCENDANTE OBLIGATOIRE (Art. 11 bis)

Disciplines de base

- Pour Niveau 1+ :
Au moins 2 niveaux B
- Pour Niveau 2 :
2 niveaux A + 1 niveau B

- Lors de changement du profil
ABC

En cas de transition

4

SOUTIEN À L'INTÉGRATION (Art. 12 & 49 OS)



Cours d'appui de transition (durée limitée) pour :

Français • Mathématiques • Allemand • Anglais



- Destinés aux élèves accédant à un niveau supérieur ou changeant de groupe.